

DEPARTEMENT
ESSONNECANTON
ARPAJONCOMMUNE
BRUYERES-LE-CHATELN° D2023/32

DECISION DU MAIRE

Le Maire de la Commune de BRUYERES-LE-CHATEL,**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-21 et suivants,**VU** la délibération du Conseil Municipal n°DCM2020/18 du 10/06/2020 relative aux délégations consenties au Maire par le Conseil municipal, pour décider "de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ",**VU** la décision municipale n°D2022/44 du 07/04/2022, concernant la signature du marché public de travaux relatif au projet de création d'un gymnase et d'un dojo, pour le lot 4 Electricité, avec la société SEGE, 9 avenue des Grenots, 91150 ETAMPES, pour un montant de 106 074 € TTC,**VU** la décision municipal n°D2023/02 du 05/01/2023, concernant la mise en place d'un système de contrôle d'accès de marque Salto, sur 4 portes d'issues de secours, l'installation de protection dans le TGBT ainsi que la mise en place de l'alimentation et de la liaison d'un treuil, pour un montant de 18 355.51 € TTC, portant ainsi le montant du marché relatif au lot 4 Electricité à 124 429.51 € TTC.**VU** la nécessité d'établir un avenant concernant la liaison de trappe de ventilation 5G1,**CONSIDERANT** l'impact financier des modifications apportées, répartit comme suit :

| Lot - Entreprise | Montant initial TTC | Avenant 1 TTC | Avenant 2 TTC | Nouveau montant TTC |
|------------------|------------------------|------------------|------------------|------------------------|
| Lot 4 - SEGE | 106 074.00 € | 18 355.51 € | 1 756.80 € | 126 186.31 € |

DECIDE

Article 1 : De signer l'avenant n°2 au marché susvisé, concernant la liaison de trappe de ventilation 5G1, pour un montant de 1 756.80 € TTC, portant ainsi le montant du marché relatif au lot 4 Electricité à 126 186.31 € TTC.**Article 2** : D'autoriser Monsieur Le Maire à prendre toutes dispositions nécessaires à l'application et à la poursuite de la présente décision et notamment à signer toutes pièces en la matière.**Article 3** : La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera :

- transmise au conseil municipal lors d'une prochaine séance,
- transmise au Représentant de l'Etat.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. En outre, il informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Fait à Bruyères-le-Châtel, le 13/04/2023,
Le Maire,

Thierry ROUYER



Date de publication : 18 AVR. 2023

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2023

Application agréée E-legalite.com

10_AV-091-219101151-20230413-D202332-CC



MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

REÇU LE

06 AVR. 2023

MAIRIE DE BRUYÈRES-LE-CHÂTEL

MARCHES PUBLICS
AVENANT N° 2.....¹

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

MAIRIE DE BRUYÈRES LE CHÂTEL
2 Rue des Vignes 91680 BRUYÈRES LE CHÂTEL
Tél : 01 64 90 07 18 - E-mail: mairie@bruyereslechatel.fr

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

SEGE, 9 avenue des Grenots - 91150 - ETAMPES - E-Mail : nvde@sege91.fr Siret : 95820038800048

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public:

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

PROJET DE CRÉATION D'UN GYMNASSE ET DOJO
LOT 4 ÉLECTRICITÉ

- Date de la notification du marché public : 07/04/2022
- Durée d'exécution du marché public : 13 mois ou jours.
- Montant initial du marché public :
 - Taux de la TVA : 20,00 %
 - Montant HT : 103 691,26 €
 - Montant TTC : 124 429,51 €

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détalier toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

1. Liaison trappe de ventilation 5G1, 5 mm² : 1 464,00 € HT

TOTAL : 1 464,00 € HT

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

(Cocher la case correspondante.)

Non Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20,00 %
- Montant HT : 1 464,00 €
- Montant TTC : 1 756,80 €
- % d'écart introduit par l'avenant :

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20,00 %
- Montant HT : 105 155,26 €
- Montant TTC : 126 186,31 €

E - Signature du titulaire du marché public

| Nom, prénom et qualité du signataire (*) | Lieu et date de signature | Signature |
|--|---------------------------|--|
| Nicolas VAN DEN EYNDE | ETAMPES, le 06/04/23 | Nicolas Jean Bernard Signature numérique de Nicolas VAN DEN EYNDE Jean Bernard VAN DEN EYNDE Date : 2023/04/06 17:18:45 +02'00' |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**Pour l'Etat et ses établissements :**

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : BRUYÈRES LE, le 13/04/2023.....

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)



G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« *Reçue à titre de notification copie du présent avenant* »

A , le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

01/04/2019
RECEUILLISSEMENT

Date de mise à jour : 01/04/2019.